

Information CNEP du 22 Mars 2016

Extrait de la News Letter du magazine Beauty Forum et du communiqué de presse de la FEBEA

Article UFC Que Choisir : que dire?



Vos clientes s'inquiètent suite à la publication le 22 février dernier de l'article UFC Que Choisir sur des ingrédients potentiellement toxiques dans les produits cosmétiques ? Voici quelques explications pour les rassurer.

En substance, l'étude publiée par UFC Que Choisir relève pas moins de 185 produits cosmétiques du quotidien (dentifrices, shampoings, déodorants, crèmes de visage, après-rasage...) contenant des ingrédients préoccupants du fait de leur caractère toxique, allergisant, irritant ou perturbateur endocrinien. L'organisme de défense des consommateurs recommande donc aux consommateurs de ne plus acheter les produits contenant ces composés, notamment pour les usages les plus à risques - bébés, enfants, produits non rincés (www.quechoisir.org).

Il ne faut pas tout mélanger

Les produits listés dans cette étude ne sont pas forcément tous à bannir de la trousse de toilette. Si certaines des molécules citées semblent présenter un risque pour les femmes enceintes, les bébés ou les ados, ce n'est pas forcément le cas pour les adultes, comme le soulignent les auteurs du site The Conversation "*Parler d'éléments toxiques en mélangeant allègrement molécules irritantes, allergisantes et perturbateurs endocriniens est un peu léger. On ne placera évidemment pas tout sur le même plan*".

Les molécules incriminées

• **Les allergènes**

Comme tout produit appliqué sur la peau ou ingéré, un produit cosmétique peut entraîner des effets secondaires, notamment chez les personnes qui sont allergiques à l'un de ses composants. En revanche, la méthylisothiazolinone (MIT), utilisée comme conservateur, est pointée du doigt car elle est réputée très allergisante et représente en effet un risque significatif pour les produits rincés ou non rincés.

La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a demandé jeudi à l'Union européenne d'interdire dans les cosmétiques sans rinçage la méthylisothiazolinone (MIT) et à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) d'accélérer ses travaux sur la substance.

Le processus d'interdiction de la MIT dans les produits cosmétiques non rincés est déjà en cours au niveau de la Commission européenne et devrait intervenir fin septembre au plus tard.

Cette position est partagée par la FEBEA et ses membres qui, depuis décembre 2013, se sont engagés à ne plus utiliser la MIT dans les produits cosmétiques non rincés, y compris les lingettes.

La MIT est un conservateur. Elle était utilisée depuis longtemps et particulièrement depuis ces dernières années car elle avait remplacé les parabènes dans certains produits cosmétiques. Mais davantage d'utilisation signifie plus d'exposition et des cas de sensibilisations voire d'allergies avaient été rapportés par les dermatologues.

C'est pourquoi, afin d'éviter tout désagrément aux utilisateurs de nos produits, les entreprises fabricantes de cosmétiques, adhérentes de la FEBEA, s'étaient engagées dès 2013 à retirer la MIT des produits non rincés.

• **Les perturbateurs endocriniens**

Tout est affaire de dosage, bien qu'il soit recommandé de ne pas abuser des produits contenant des PE, voire de les bannir totalement pour les enfants.

"Les molécules désignées comme étant des perturbateurs endocriniens ou PE (certains conservateurs, de nombreux filtres UV...) sont des molécules qui sont des milliers à des millions de fois moins œstrogéniques que le 17 bêta-estradiol que nous synthétisons nous-mêmes dans notre organisme. Les cosmétiques étant des formes topiques, ces molécules après application du produit sur la peau ne se retrouveront pas à 100 %, loin s'en faut, dans la circulation sanguine " explique The Conversation.

Parmi les PE listés par UFC Que Choisir comme représentant un risque significatif pour toutes les populations, on retiendra:

- le BHA (Butylated Hydroxyanisole), un antioxydant quasiment plus utilisé aujourd'hui car classé "cancérogène possible";

- les parabens, qui ne présentent cependant pas tous le même degré de dangerosité: **ethylparaben et methylparaben ont été mis hors de cause par les experts français et européens, tandis que butylparaben et propylparaben sont considérés comme les plus dangereux;**

- l'ethylhexyl methoxycinnamate, un filtre UV que l'on retrouve dans les produits solaires mais aussi dans certaines crèmes de jour ou fonds de teint;

- le triclosan, un antibactérien très peu utilisé aujourd'hui. On le retrouve cependant trop souvent dans les cosmétiques ethniques.

Quant au phenoxyethanol, UFC Que Choisir précise dans un article datant du 29 février que "*le phenoxyethanol est considéré comme sûr pour les adultes (...) On peut donc utiliser sans crainte les produits pour adultes qui en contiennent*". En revanche, l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) a posé des limites pour les enfants de moins de 3 ans.

Sachez aussi que la réglementation européenne est la plus exigeante au monde et que la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté) scrute attentivement le marché, "*n'hésitant pas à adopter des recommandations professionnelles exigeantes lorsqu'une situation particulière l'exige*".

D'ailleurs, les entreprises cosmétiques françaises ont adopté en 2009 un code de "bonnes pratiques" pour le développement des produits pour enfants et se sont engagées en 2013 à retirer la MIT des produits non rincés.